

# La Voix du Conseil

## Bulletin municipal de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes

1 bis, rue Jean de Bucil 53270 Sainte-Suzanne-et-Chammes Tel: 02 43 01 40 10

mèl: [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)

Chammes Tel: 02 43 01 40 65 mèl: [contact.chammes@ste-suzanne.com](mailto:contact.chammes@ste-suzanne.com)

Octobre 2021 n° 70

Ce journal a été imprimé par nos soins le 28 septembre

### Édito

#### Les réunions de rencontres et d'échanges entre les Suzannais, les Camélésiens et vos élus sont lancées

La vie communale a repris petit à petit une certaine normalité qui va nous permettre, comme nous l'avions annoncé dans la Voix du Conseil du mois de septembre, de renouer avec les réunions publiques pour échanger sur la vie quotidienne, les projets de la commune et les attentes des habitants.

L'objectif de ces réunions est de pouvoir vous présenter l'avancée des projets municipaux en cours, les investissements envisagés, mais surtout de pouvoir échanger sur les demandes et besoins au quotidien des habitants après une longue interruption liée à la crise sanitaire qui ne nous a offert que peu de moment pour nous rencontrer.

Dans un premier temps, pour un meilleur déroulé de ces temps d'échanges, c'est le principe de réunions par secteur qui a été retenu par l'équipe municipale, avant un rendez-vous conviant l'ensemble des habitants de la commune lors des vœux du Maire que nous espérons pouvoir organiser au mois de Janvier.

Pour ces réunions et afin d'aborder au plus près les questions et attentes de chacun, la commune a été découpée en cinq secteurs (les Lotissements, Chammes, la Cité, la Rivière, la Campagne). D'autres réunions suivront avec les artisans, commerçants et présidents d'associations pour faire un point sur leur situation, la reprise de leur activité et voir comment nous pouvons les accompagner.



Le calendrier, les horaires et les lieux de réunion retenus sont les suivants :

- secteur des lotissements le **29 octobre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne
- secteur de la campagne le **5 novembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne
- secteur de Chammes le **19 novembre** à 18h30 salle Adrien Hardouin à Chammes
- secteur de la cité le **17 décembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne
- secteur de la rivière le **3 décembre** à 18h30 salle des fêtes Fernand Bourdin à Sainte-Suzanne

Ces rencontres se tiendront bien sûr avec le respect des gestes barrières .

Michel Galvane

Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes

### Les journées citoyennes de la commune - première journée le samedi 23 octobre 2021

Pour renouer avec des moments d'échanges entre suzannais et camélésiens et pour permettre aux habitants qui souhaitent s'investir dans la vie communale, l'équipe municipale a souhaité remettre en place des journées citoyennes. Celles-ci prendront un rythme trimestriel l'année prochaine autour de différentes thématiques qui vous seront présentées lors des réunions publiques.

Ces journées se veulent des moments solidaires au service de la commune pour des actions au profit des habitants, de notre cadre de vie et de son animation par le biais de rencontres, de chantiers communaux et de moments festifs.

Une première journée Citoyenne est organisée **le samedi 23 octobre de 8h30 à 13h30** autour d'un chantier d'entretien et de restauration du *Chemin de la mule blanche* sur la poterne de Sainte-Suzanne. Un passage très utilisé par tous les randonneurs, visiteurs et qui relie le quartier de la cité aux berges de l'Erve et au quartier de la rivière .



1966 - les remparts et la poterne avant le chantier d'entretien

Le chantier débutera par un accueil café et se terminera par un casse-croûte de l'amitié offert à tous les participants en salle Fernand Bourdin.

Si vous souhaitez participer à ce chantier vous pouvez vous inscrire soit sur l'adresse mail de la Mairie [contact@ste-suzanne.com](mailto:contact@ste-suzanne.com)

ou soit directement auprès du secrétariat de la Mairie au 02 43 01 40 10 avant le mercredi 20 octobre.



1966 - habitants et élus participant au débroussaillage de la poterne et des remparts

## Conseil municipal séance du 10 septembre 2021

Le conseil municipal convoqué le 6 septembre 2021 s'est réuni en présentiel pour sa session mensuelle le vendredi 10 septembre en présence de 18 élus sur les 19 élus que compte l'assemblée communale. Le secrétaire de séance était M. Eric Parizeau.

La séance a débuté avec l'approbation du procès-verbal du conseil municipal du 7 juillet 2021. Ensuite plusieurs délibérations étaient à l'ordre du jour, elles ont toutes fait l'objet d'une adoption par le conseil municipal :

- Décision modificative d'opération comptable sur le budget 2021 en lien avec l'investissement (travaux d'extension du réseau d'eau potable pour une habitation).
- Choix d'un nouvel opérateur téléphonique qui va permettre de réduire les coûts de téléphonie de la commune, faire évoluer l'installation en passant en technologie IP (connexion des téléphones via Internet) et équiper le personnel technique de matériel de téléphonie.
- Acceptation d'une subvention de l'Association des Petites Cités de Caractère pour l'organisation de la journée des peintres.
- Actualisation de la convention relative à la gestion du plan d'eau des Chauvinières avec la section pêche du comité des fêtes de Chammes
- Des rapports d'activité ont fait l'objet d'une présentation conformément aux obligations réglementaires, notamment le rapport d'activité de la Communauté de Communes des Coëvrons.

Plusieurs points d'information ont été abordés sur l'activité des commissions municipales (urbanisme et environnement, bâtiments communaux, voiries et sécurité).

Un point de situation a également eu lieu sur le contentieux juridique de la commune avec la SCI médiévale, propriétaire du bâtiment de l'ancienne crêperie, laissé à l'abandon depuis plus de 10 ans. La commune ayant mis en demeure cette SCI de réaliser les travaux de restauration mais surtout de sécurisation du bâtiment suite à des chutes de pierres, d'ardoises, de voliges en bois d'abergement en zinc de la toiture sur la grande rue. Celle-ci, étant pour l'instant fermée à la circulation avec la pose de barrières de sécurité, dans l'attente de la réalisation de ces travaux, après une expertise réalisée par un expert désigné par le tribunal administratif d'Angers.

Vous pouvez retrouver tous les comptes-rendus du Conseil municipal sur le site internet de la commune : <https://www.ste.suzanne.com>

**Permanence des élus - le Maire de Sainte-Suzanne-et-Chammes et le Maire Délégué de Chammes :** reçoivent sur rendez-vous , la prise de rendez-vous s'effectue auprès du secrétariat de la mairie tél : 02 43 01 40 10

## Point d'actualité Cabinet Médical

Le cabinet médical de Sainte-Suzanne a réouvert le 15 septembre avec le docteur Irinel Tarasiuc et à ses côtés le docteur Quentin Grudé Habasque qui assure deux journées de consultations chaque semaine et qui a pu accueillir ses premiers patients. La commune poursuit ses recherches et prises de contacts pour venir renforcer l'équipe de médecins.

Pour aider cette nouvelle installation la commune a décidé d'accorder trois mois de loyers gratuits au Cabinet médical et elle procèdera à la réalisation de travaux de remise en état des locaux suite au départ des deux médecins. Un projet de télémedecine a également vu le jour à la pharmacie ce qui permettra de combler certains besoins urgents pour les petites consultations (voir article page 8).

Les professionnels de santé de la commune se retrouvent chaque mois pour travailler sur l'offre de santé avec l'objectif de la renforcer et de travailler sur le projet de Maison de Santé Pluridisciplinaire qui permettra de l'élargir et de pérenniser l'offre de soin pour notre commune.

**Téléphone du Cabinet Médical de Sainte-Suzanne-et-Chammes : 02 43 01 40 18**



## Réouverture de la bibliothèque

En cette rentrée scolaire la bibliothèque ouvre ses portes aux lecteurs avec pour le moment l'application des règles sanitaires qui s'imposent à tous les lieux culturels. Pour accéder à la bibliothèque les lecteurs seront obligés de présenter un pass-sanitaire ou un test RT-PCR. :



Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30

Les bénévoles sont vraiment désolées de cette situation et espèrent le retour à une vie sans imposition du pass-sanitaire pour l'instant prévu jusqu'au 15 novembre.

Nous ne manquerons pas de vous informer dès que nous aurons de nouvelles directives. Les lecteurs qui n'auraient pas le pass-sanitaire et qui souhaiteraient emprunter des documents peuvent téléphoner à Dany Lefeuvre ou lui envoyer un SMS au : **06 31 21 89 57**.



## Nos élus sur le terrain



Chaque mois cette rubrique présente un des 19 élus du Conseil municipal, maire délégué, maire adjoint ou conseiller municipal. Tous œuvrent au projet de mandature, dans différentes commissions. Ce mois-ci l'élue sur le terrain est **Aline Davoust**.

Originaire de Saint-Léger en Charnie, je suis arrivée à Chammes en 1982. Nous avons créé une entreprise de peinture en mai 1983, employée comme secrétaire, puis nous avons transmis l'entreprise à notre fils Sébastien en 2012.

Elue conseillère municipale pour un premier mandat de 2008 à 2014. Au cours du second mandat où j'étais 2<sup>ème</sup> adjointe, en 2016, il y a eu la création de la commune nouvelle avec Sainte-Suzanne.

En 2020, une nouvelle équipe a été élue au conseil municipal. Éluée Adjointe au Maire, je siége en tant que présidente de la commission des affaires sociales, jeunesse, écoles, sports, aînés-santé. Membre de plusieurs commissions : finances, voiries et bâtiments communaux, je participe à la préparation du bulletin municipal La Voix du Conseil, etc...

Je suis également engagée depuis plusieurs années dans diverses associations, secrétaire au comité des fêtes de Chammes, trésorière du FC Chammes, bénévole à l'ADMR Erve et Charnie, au CA

Evron VTT, à l'association Médiéville53.

Étant donné la situation sanitaire actuelle, je souhaite que toutes les associations qu'elles soient culturelles, sportives, musicales et touristiques retrouvent leurs activités, afin de redynamiser la vie dans notre commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes sur tout notre territoire.

## Services Communaux - Départ en retraite de Michel Delétang

Connu de tous les habitants, Michel Delétang était bien plus que l'agent technique en charge de l'entretien de la commune, d'une disponibilité à toute épreuve en 22 années de services, il aura marqué son passage en devenant une figure emblématique des services municipaux par toutes les réalisations qu'il a conduites sur la commune avec un attachement particulier pour son patrimoine historique.

Arrivé une première fois en CDD du 15 mai au 31 décembre 1997, il est titularisé à partir du 1er janvier 1998, puis son départ aujourd'hui avec 23 années d'ancienneté dans le poste, il termine sa carrière comme Agent de Maîtrise Principal.

En plus de l'entretien quotidien des bâtiments municipaux, il avait en charge tous les chantiers qui contribuaient à l'aménagement et l'embellissement des espaces publics communaux. C'est lui aussi qui préparait les installations des fêtes et manifestations comme la mise en lumière de la commune lors des illuminations de Noël. Chaque fois qu'il était sollicité pour résoudre un problème technique il répondait toujours présent, une présence qui va bien sûr nous manquer.



On retiendra toutes ses réalisations sur le patrimoine bâti de la cité avec le talent qu'il a développé pour le travail de la pierre et le pavage de nos rues. Des réalisations qui vont perdurer après son départ, pour n'en citer que quelques unes : la restauration du mur parking de la baronnie; du puits rue Guillaume le Conquérant, du chemin de la poterne porte du guichet et porte de fer.

Merci Michel pour toutes ces années passées au sein de la commune, de l'engagement et du travail réalisé; aujourd'hui c'est une nouvelle équipe technique qui prend la relève (depuis la reprise en régie par la commune de ce service un temps assuré par la communauté de communes), elle aura à cœur de poursuivre tout le travail réalisé.

*Une belle longue et heureuse retraite bien méritée au nom de tous les suzannais, camélesiens et du Conseil municipal.*



**AIR NATURE**  
MOTOCULTURE  
LM53

ISEKI

VENTES - RÉPARATIONS - LOCATIONS

Tél. 02 43 37 33 02

Carrefour Louvigné/Argentré-53210 LOUVIGNÉ

Maryan LANDAIS : 06 27 22 41 68  
airnature@orange.fr  
site internet : www.airnature.fr

PEINTURE - VITRERIE  
RAVALEMENT de FAÇADES  
REVÊTEMENTS de SOLS et MURS

**DAVOUST DÉCORS**

02 43 01 44 17

12, rue de l'Erve - 53270 Chammes

Hôtel\*\*

**Beauséjour**  
Restaurant Traiteur

Sandrine et Stéphane Huchet

4-6 rue de la Libération - 53270 Sainte-Suzanne  
02 43 01 40 31 - hotelstesuzanne@yahoo.fr

## La rentrée scolaire du RPI de Sainte-Suzanne-et-Chammes

Dans le cadre de la commune nouvelle de Sainte et Chammes un regroupement pédagogique a permis de conserver les écoles au sein des deux communes déléguées de Chammes et de Sainte-Suzanne avec cette année un effectif d'élèves en hausse, surtout pour la classe de maternelle . Depuis le 2 septembre, l'école de Sainte-Suzanne-et-Chammes accueille 72 élèves sur les deux sites répartis en trois classes.

*A l'école de Sainte-Suzanne*, la maternelle avec 29 enfants de la toute petite section à la grande section ont été accueillis par Marlène Loyau, directrice et les 21 élèves dont 6 en CP, 11 en CE1 et 4 en CE2 ont été accueillis dans la classe de Karine Chevreuil.

*A l'école de Chammes*, les 22 enfants sont répartis en trois cours, 3 en CE2, 13 en CM1 et 6 en CM2 et ont été accueillis par Bérangère Beauclair, directrice sur son site. Mr Lefauchaux Valentin assure la classe le mardi.

Les horaires de classe sont de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30 pour les enfants scolarisés à Sainte-Suzanne et de 9H00 à 12H00 et de 13H20 à 16H 20 pour les enfants scolarisés à Chammes.

Les enfants dont les familles en ont fait la demande auprès du site ALEOP 53 peuvent emprunter le transport scolaire, afin de rejoindre leur école respective. Un forfait de 55 euros sera reversé aux familles concernées, sur présentation d'une facture.

Un service de garderie sur les deux sites pour les enfants est assuré le matin de 7H30 à 8H 45 et le soir de 16H30 à 18H30 pour Sainte-Suzanne et de 16 H 15 à 18 H 30 à Chammes.

### La rentrée à l'école de Sainte-Suzanne.

La rentrée s'est bien déroulée, un accueil échelonné a été proposé aux familles pour accompagner les enfants sur les deux sites et accueillir au mieux tous les nouveaux (14 Petites Sections ont fait leur rentrée !) Le protocole sanitaire est toujours en place afin de limiter le brassage des classes.

*Marlène Loyau Directrice de l'école Perrine Dugué à Sainte-Suzanne*

### La rentrée à l'école de Chammes.

Les 22 élèves de CE2-CM1-CM2 se sont retrouvés à la rentrée à l'école de Chammes. Pendant la journée, ils ont découvert la classe et ils se sont découverts les uns les autres avec des jeux et des activités de groupe. Cette année, le fil rouge sera le Sport et l'Olympisme alors nous sommes répartis entre 4 équipes (Teddy Winner, Clarisse Agbegen'or, Amandine Ley'nor et la Karabateam) soit deux groupes : les judokas et les handballeurs.

Le mardi, nous ferons classe avec un maître : Mr Lefauchaux, les autres jours avec la maîtresse : Mme Beauclair . Nous avons été contents de démarrer la piscine dès jeudi ! Klassly de la classe : <https://fr.klass.ly/#class/inside/chammes53>



### Cantine scolaire :

La commune dispose d'un service de restauration, sous la responsabilité de Véronique Roguet, qui prépare le menu et organise les approvisionnements, elle est assistée par Martine Jost.

Les enfants peuvent déjeuner à la cantine. Les repas sont préparés sur place à Chammes et confectionnés à partir de produits locaux et Bio. Ils sont ensuite acheminés en containers isothermes pour les enfants de Sainte-Suzanne.

Véronique Roguet assure le service des grands élèves à Chammes et Florence Caballero est responsable du service à Sainte-Suzanne, elle est assistée de Marie-Claire Glassier, Martine Jost aide également pour le service des petits.

Pour finaliser cette rentrée les élèves et les enseignants sont maintenant en attente de la livraison du matériel informatique acheté par la commune sur proposition des enseignants pour répondre aux besoins d'équipements numériques des classes et des élèves (PC portables vidéoprojecteur, écran tactile interactif, PC ultra-portables et tablettes tactiles).

## PAYFIP : la nouvelle offre de paiement en ligne

### Réglez vos prestations de services publics sur Internet



Une nouvelle offre de paiement appelée PayFIP est disponible sur la commune. Chaque usager qui le souhaite a désormais la possibilité de régler des prestations de services publics comme **la Cantine et l'accueil périscolaire** sur Internet et ainsi de choisir entre deux moyens de paiement :

- **le paiement par carte bancaire**, avec saisie des informations relatives à la carte bancaire et validation du paiement
- une solution de **prélèvement unique** qui se fera en deux étapes : authentification au moyen de son identifiant fiscal (identifiant de connexion au portail impots.gouv.fr et prochainement via FranceConnect); puis exécution du virement en quelques clics : sélection du compte bancaire à débiter (après saisie de vos coordonnées bancaires lors de la première connexion) puis validation du mandat de prélèvement).

Dans les deux options énoncées, vous recevrez une confirmation de paiement par voie électronique.

Vous trouverez ci-dessous les différentes étapes à suivre pour réaliser un paiement sur le site internet Tipi budget :

1. Munissez-vous de votre Avis de Sommes à Payer, de votre carte bancaire ou, si vous souhaitez payer par prélèvement unique, de vos identifiants d'accès au site impots.gouv.fr ; Rendez-vous sur le site indiqué sur la facture (site de la commune ou [tipi.budget.gouv.fr](http://tipi.budget.gouv.fr)). Vous serez automatiquement orienté (e) vers le serveur de paiement sécurisé PayFiP, de la direction

générale des Finances publiques ;

1. Choisissez votre mode de règlement afin de finaliser la transaction ;

Un courriel de confirmation vous sera envoyé à l'adresse mail que vous aurez saisie. Vous pouvez également enregistrer ou imprimer

## Vie de la Commune - travaux de voirie

vous ticket de paiement directement depuis l'écran de confirmation du paiement. La commune a entrepris plusieurs chantiers sur les voiries et espaces publics avec la réfection de voirie **impasse du Closeau** à Chammes, comprenant la reprise du revêtement existant et réalisation d'un bicouche, pour une surface de 240 m<sup>2</sup>, avec une remise à neuf du réseau d'eaux pluviales, travaux exécutés par l'entreprise Eurovia pour un montant 8854 €.

La réalisation à Sainte-Suzanne d'un agrandissement d'un parking dans le **lotissement Perrine Dugué**, pour une surface de 52m<sup>2</sup> afin de résoudre un dysfonctionnement du réseau d'eaux pluviales avec la création d'une grille d'évacuation, puis réalisation d'un enduit bicouche sur la surface totale de 120m<sup>2</sup>, faite également par



l'entreprise Eurovia pour un montant de 4633 €.

**Important à noter : Fin octobre et début novembre, la rue de Saulges sera interdite à la circulation plusieurs jours de la place Ambroise de Loré jusqu'au pont de la Saugère en raison de la réfection complète de la chaussée par le Conseil Départemental de la Mayenne.**

**Lotissement du Portail** Après plusieurs années de litiges et procédures qui ont fortement impacté les habitants de ce lotissement, la commune vient de reprendre en propriété et en gestion l'ensemble des voiries et l'éclairage public. Une évolution qui va permettre de retrouver une situation de vie normale pour les résidents. Désormais l'entretien des espaces verts et de la voirie sera assuré par le service technique

## Travaux pour l'installation de la fibre

### Carte de déploiement de la fibre pour Sainte-Suzanne-et-Chammes



de la commune.

L'installation du réseau de la fibre par le département se poursuit et va impacter la circulation sur plusieurs routes départementales (9, 143, 125, 7, 235, et 560). Ces travaux de tirage et raccordement de la fibre optique vont avoir lieu du 8 septembre 2021 au 6 février 2022 sur la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes selon le plan ci-joint.

Ces interventions sur les réseaux vont générer des chantiers mobiles avec un impact sur la circulation dans la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes et hors agglomération du-

La commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes bénéficie d'un tissu associatif qui contribue à la vie de la commune et en cette période de rentrée nous avons voulu faire une présentation de toutes les associations qui ont repris leur activité et sont prêtes à vous accueillir avec impatience après cette longue période de crise sanitaire et de confinement.

**Bibliothèque** : les bénévoles vous accueillent le samedi de 10h30 à 12h30, Parc de la Butte-Verte, pass sanitaire obligatoire.

Renseignement 02 43 01 41 91

**Francs Tireurs Suzannais**

**Randonnées** : les mercredis toutes les deux semaines, les semaines impaires. (Renseignement 02 43 01 41 91)

**Le tarot** : le 1er et 3ème vendredis du mois à 20h00, salle des associations, salle Maxime Létard (pass-sanitaire obligatoire)

**Gymnastique** : Le mardi de 11h30 à 12h30, salle Maxime Létard, (pass-sanitaire obligatoire), tarif 80€

**Marche Nordique** : Le samedi de 10h20 à 12h00 avec Jean Louis Meslier, parking salle Maxime Létard, tarif 35€.

**Badminton** : Le lundi de 20h à 22h30, le jeudi de 20h à 22h 30, certificat médical et pass-sanitaire obligatoires. Venir avec sa propre raquette, le club fourni les volants, débutants acceptés. Contacter Rousseau Angélique 07 49 27 10 93, tarif 25€ l'année,

**Volley-ball** : Pas de reprise pour l'instant, les entraînements de volley en pause, faute de joueurs et contraintes Covid.

S'il y a des joueurs intéressés, contacter Chevreuil Karine 06 03 25 25 04.

**Le Fil d'argent** :

Parties de cartes le mercredi après midi salle Roland Gaillard, Résidence de l'Aiguison (contact 02 43 01 40 58)

Pétanque les lundis été 14h, hiver 13h30 (contact 06 85 40 93 39) parking de la salle Maxime Létard.

Vente de crêpes à l'occasion des différentes manifestations organisées dans la commune.

**Yoga** : le lundi 18h30/20h, salle Maxime Létard, infos sur place.

**Atelier informatique** : tous les Jeudis 14h/16h (hors vacances scolaires) Salle Eugène Ledrain (la poste),

Infos sur place ou [Atinforum@laposte.net](mailto:Atinforum@laposte.net) ou 06 28 13 35 21.

**Association Musicale de Sainte Suzanne**

**Harmonie**: Répétition le vendredi soir: rdv 20h45 à la salle Armand Dagnet (contact: 06 29 19 66 40)

**Banda'Suzanne**: Répétition le week-end de façon aléatoire (1/2 journée) à la salle Armand Dagnet (contact: 06 62 73 56 38)

**Chorale le Chœur de la Cité** :

Répétition le mercredi à 20h30, petite salle de la Salle Maxime LETARD, contacter Hervé Rochard au 02.43.90.27.89.

**Médiéville53** :

Nous organisons et proposons les vide-greniers, les marchés de Noël, les jeux d'antan, les 6 heures, les lotos, les animations médiévales tout l'été, des concerts etc., tout au long de l'année. Si vous souhaitez rejoindre notre équipe de joyeux bénévoles, vous êtes les bienvenus. Contact [medieville53@orange.fr](mailto:medieville53@orange.fr) ou 02 43 01 41 91.

**Société de Pêche Sainte-Suzanne et de Chammes** :

La fusion des deux associations est toujours en cours, il faut que les deux présidents se rencontrent à ce sujet.

**Amicale de l'Erve** :

Petite salle annexe de la mairie de Chammes, parties de cartes le jeudi de 14h à 18h : contact Mme Ribot 02 43 90 55 15

## Chœur de la cité

Le Chœur de la Cité: <https://choeurdelacite.jimdo.com/>

L'association reprend ses répétitions les mercredis, 20h30 petite salle Maxime Létard. Merci de penser à votre pass-sanitaire. Nous espérons vivement mener à bien notre dernier spectacle ELSA, malgré les péripéties covidienne depuis une grosse année.

Si tout va bien, nous pourrions entreprendre un lancement début 2022...

Mais comme nous travaillons depuis...un certain temps là-dessus; pour éviter d'être trop redondant, nous allons programmer 1 (ou 2, 3...) concert (s) de fin d'année (pour la chorale seulement).

Au menu, 4 chants pris dans chaque spectacle présenté, donc 4 chants révolutionnaires, 4 tandem, 4 Pégrachons, et 4chanson d'Elsa.

Donc, pour les nouveaux qui seraient tentés de nous rejoindre... Bienvenue !

Renseignements au 06.37.16.93.91

Merci à vous, amicalement

Hervé



## Assemblée générale de l'Association Musicale de Sainte-Suzanne (AMDSS)

Pour rappel, notre association regroupe 3 sections :

- 1 - *section harmonie*
- 2 - *section banda'suzanne*
- 3 - *section Féria*

Malgré un contexte sanitaire défavorable (annulation de la grande majorité des prestations), l'association musicale de Sainte-Suzanne se porte bien. La vente de cartons de vin que nous avons mise en place pour l'organisation des 140 ans de notre association est une réussite et permet d'assurer un bilan financier correct.

Nous en profitons d'ailleurs pour remercier toutes les personnes qui nous ont soutenus par ce biais (la vente continue jusqu'à l'évènement des 140 ans). Nous pouvons envisager nos projets sereinement pour la suite. La crise sanitaire n'aura découragé aucun de nos membres ; nous reprenons le chemin des répétitions en septembre avec un effectif quasi-identique à celui des années précédentes. La porte reste toujours ouverte à tout musicien souhaitant intégrer les rangs de l'harmonie ou de la Banda'suzanne.

En ce qui concerne 2021, nous avons déjà pu reprendre le chemin des répétitions et prestations (cérémonies, 13 juillet...). Nous espérons faire notre concert de Sainte Cécile en fin d'année (11 et 12 décembre) . Par contre, nous ne pourrions pas maintenir notre soirée annuelle (soirée bavaroise/oktoberfest) initialement prévue en octobre. Sans assouplissement du protocole sanitaire, il nous paraît compliqué d'organiser ce type d'évènement. Nos jeunes musiciens (*la relève*) ont pu mener à bien leur projet de tournée fin août dans différentes communes (Lassay-les-Châteaux, Sillé le Guillaume, Evron et Sainte Suzanne), une belle réussite et un beau concert de clôture à Sainte-Suzanne-et-Chammes le jeudi 28 au soir.

Pour 2022, de gros projets sont à venir :

- Organisation des 140 ans de l'association à Pâques 2022 (16 et 17 avril 2022)
- Participation à la fête du vin début juin en Allemagne (Sulzheim) - section Harmonie
- Projet de participation à une manifestation à Sarlat dans le Périgord (fest'oise) - section Banda'Suzanne
- Participation au festival européen de bandas à Condom - section Banda'Suzanne

Section Féria: la féria devait avoir lieu en 2020, l'organisation était lancée mais dès que la crise sanitaire est arrivée, Romain Barrier (responsable de la section féria) et toute son équipe ont décidé de tout stopper. Finalement, aucun frais n'a été occasionné.

La prochaine Féria aura lieu quand le contexte sanitaire sera redevenu propice à l'organisation d'évènements de cette envergure.

Elle n'aura pas lieu en 2022 car trop de manifestations importantes à proximité sont déjà reportées en 2022 (L'oriolet, les Baldifolies...)



## Calendrier Football Club de Chammes

### Calendrier des vétérans saison 2021/2022 – Groupe C pour le FOOTBALL CLUB DE CHAMMES Match à 9 H 30

- Dimanche 19 septembre : Chammes FC - Laval Bourny AS
- Dimanche 26 septembre : Ent. Montsûrs - Chammes FC
- Dimanche 3 octobre : Chammes FC - Argentré US
- Dimanche 10 octobre : Evron CA - Chammes FC
- Dimanche 17 octobre : St-Christophe AS - Chammes FC
- Dimanche 24 octobre : Laval Bourny AS - Chammes FC
- Dimanche 14 novembre : Chammes FC - ENT. Montsûrs
- Dimanche 21 novembre : Argentré US - Chammes FC
- Dimanche 28 novembre : Chammes FC - Evron CA



## Calendrier Football Club de la Charnie

### FC Charnie Saison 2021-2022 - Équipe Seniors :

3<sup>ème</sup> Division de District Groupe B Contact (06 15 01 41 35)

### Matches de championnat sur le terrain de Sainte-Suzanne.

- 26/09/2021 : 15h00 FC Charnie - AS Vaiges B
- 24/10/2021 : 15h00 FC Charnie – AS Parné sur Roc
- 07/11/2021 : 15h00 FC Charnie – AS Châtres la Forêt
- 21/11/2021 : 15h00 FC Charnie – ES Maisonnelles
- 28/11/2021 : 15h00 FC Charnie – CA Evron C
- 06/02/2022 : 15h00 FC Charnie - US Montsûrs B
- 13/03/2022 : 15h 00 FC Charnie - AS Ballée B



## Marche Nordique et Gymnastique

Bonjour à tous

La reprise des cours de gym et marche nordique est faite, avec quelques contraintes sanitaires, mais nous saurons nous adapter .

**La gym :** Le mardi de 11h30 à 12h30 avec Anne Marie Rocton, salle Maxime Létard Pass-sanitaire obligatoire ou tests PCR Tarif 80€

**La marche nordique :** Le samedi de 10h20 à 12h avec Jean Louis Meslier, parking salle Maxime Létard, nous pouvons vous prêter des bâtons pour 2 essais. Une sortie extérieure une fois par mois avec Eveline , tarif 35€

Bonne rentrée sportive - Yvette et Nelly



## Soutenons nos commerçants - Pharmacie de Sainte Suzanne

Pour pallier le départ de deux médecins de la commune de Sainte-Suzanne-et-Chammes la pharmacie du village s'est dotée d'une cabine de téléconsultation.

Il s'agit de proposer une solution alternative simple et novatrice face à la pénurie de médecins, lorsqu'il est difficile d'obtenir un rendez-vous médical dans l'urgence ou dans un délai raisonnable (un enfant qui a mal à l'oreille à la sortie de l'école, une infection urinaire en fin de journée, une angine qui s'aggrave....).

C'est une alternative qui n'est pas destinée à remplacer le médecin traitant, mais qui vient compléter l'offre médicale de la commune. La consultation se déroule en visio via un site de téléconsultation, Maiia, qui répertorie plusieurs centaines de médecins. Les praticiens sont des médecins installés en France, répartis sur l'ensemble du territoire. L'attente pour être connectée à un médecin disponible est inférieure à 5min. Des appareils sont connectés à l'ordinateur (stéthoscope, otoscope, tensiomètre...) afin de transmettre au médecin les informations nécessaires, si le médecin a besoin d'examiner la gorge, écouter le cœur, prendre la tension....Une ordonnance peut ainsi être générée, éligible au 1/3 payant, émanant directement du médecin.

Le tarif de consultation est le même que pour le médecin traitant du patient, à savoir 25€ qui seront pris en charge par la caisse de sécurité sociale, le médecin connecté transmettant directement les informations à la caisse. L'équipe de la pharmacie de Sainte-Suzanne-et-Chammes se tient à votre disposition pour tout renseignement et pour vous accompagner dans vos téléconsultations.



## Travaux plan d'eau des Chauvinières

La pose de lisses en bois pour la finition et la sécurisation du plan d'eau a été réalisée par des bénévoles du comité des fêtes de Chammes. Le rempoissonnement est quant à lui prévu, pour la première partie, à la mi-novembre et pour la seconde partie à la moitié de janvier, il sera financé par le comité des fêtes de Chammes. On remercie la commune pour l'aide financière par sa subvention exceptionnelle d'aide au rempoissonnement, pour rappel le plan d'eau n'est toujours pas ouvert à la pêche.



## Raid humanitaire

Des suzannais sont partis le 1er octobre dernier et jusqu'au 17 octobre pour un périple de 6 à 7000 kms au Maroc, leur mission est d'emmener des fournitures scolaires, du matériel médical et même des lunettes. Ils ont été soutenus pour cette expédition par l'entreprise Lamy et Annie Dellile du Vivéco, nous leur souhaitons un bon voyage.



## Fête de la paroisse St Barnabé

Le dimanche 29 août dernier a eu lieu la fête de la Création organisée par la paroisse Saint-Barnabé-en-Charnie dans le parc de la Butte-Verte. Elle a accueilli de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Une fois la messe célébrée, le pique-nique a suivi, les participants ont pu se détendre avec les différents jeux proposés, des rencontres avec des artisans venus parler de leurs métiers, s'en est suivie une visite de la cité sur un thème nouveau intitulé « *Légende de pierres* ».

Cette journée s'est terminée, comme d'habitude, par la bénédiction des animaux célébrée par don Pierre, prêtre de la paroisse.



## Concours photos Roland Gaillard.

Le concours Roland Gaillard tenait sa troisième édition. Le thème cette année était la pierre qui a su inspirer ces photographes avertis.

Les lauréats suivants ont remporté le concours :

- Le premier prix de 300 € a été remis à Christiane Le Roy
- Le deuxième prix de 150€ a été remis à Fabien Chéré
- Le troisième prix de 50€ a été remis à Jean-Claude Vaniscote.

Le montant global de prix du concours de 500€ est resté le même qu'à sa création mais en cherchant à récompenser plus de participants. 14 photos étaient présentées cette année, pour 8 candidats, le jury s'est réuni le 16 septembre pour délibérer. Il a eu du mal à départager et désigner les vainqueurs de cette 3<sup>ème</sup> édition vu la qualité des photos proposées.

Les photos ont été exposées à la salle des mariages le dimanche 19 septembre à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine Philippe Lefeuvre (Président de Médiéville 53) et Vincent Houllière (Président des Amis de Sainte-Suzanne) félicitent les gagnants mais aussi tous les participants pour la qualité de leurs clichés. Toutes ces photos sont à voir sur le site communal <https://www.ste-suzanne.com/> dans la rubrique « Concours Photo Roland Gaillard ». Il n'y a pas eu de classement des autres photos présentées et l'ordre des photos dans le diaporama sur le site n'est pas significatif. À l'année prochaine pour la 4<sup>ème</sup> édition.



## Concert de Gospel de la chorale Madiba

Après presque deux ans de coupure à cause de la pandémie de la COVID 19, la chorale MADIBA a choisi de renouer avec les concerts en public à Sainte-Suzanne. Les Journées Européennes du Patrimoine semblaient être la bonne occasion pour ce retour. Le public a répondu présent, une heure avant le concert l'église commençait à se remplir.

La chorale n'était pas au complet, certains n'ayant pas encore repris les répétitions, mais le spectacle était bien là, l'ambiance Gospel s'est vite installée et rapidement la chef de Chœur Amy Gardie incitait le public à participer en chantant et en frappant dans les mains. Après une heure et demie de spectacle, le concert s'est terminé par des morceaux classiques du répertoire comme Mamie Bleue, Happy days, etc..

Ils tenaient vraiment à commencer à Sainte-Suzanne ou ils venaient pour la 3<sup>ème</sup> fois, ils nous ont promis en partant de revenir rapidement, tellement l'ambiance est chaleureuse.



## Exposition de Peinture au Moulin du Petit Gohard

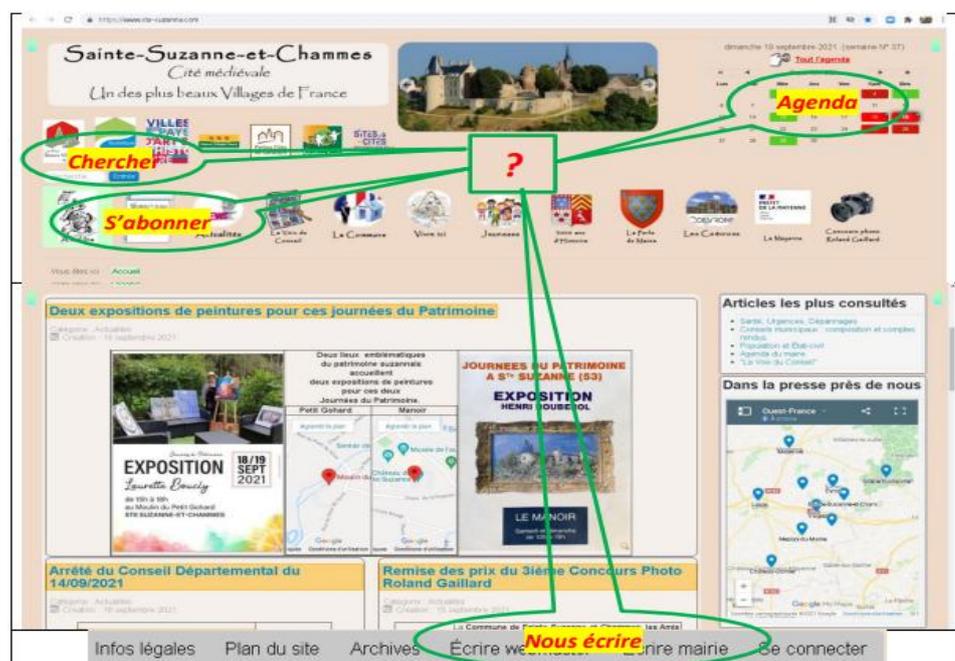


À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, Laurette Boucly a exposé ses toiles au moulin du Petit Gohard, lieu qu'elle connaît bien, puisque que ce n'est pas la première fois qu'elle y expose, en tant que voisine. Jeune retraitée, elle a commencé la peinture en 2013 ayant dorénavant plus de temps libre.

Elle a exposé une vingtaine de toiles pour l'occasion, sans thème particulier, elle peint en fonction de ses envies, de ses humeurs, ne décide rien à l'avance et improvise devant sa toile en fonction des inspirations du moment présent, explique-t-elle. Différentes techniques de peinture sont utilisées au couteau, au pinceau et à l'acrylique Pourring, technique qui consiste à une succession de peinture plus ou moins liquide sur une toile, que l'on travaille longuement, sans être certain du résultat.

Déjà plusieurs toiles ont été vendues le samedi dans la journée, les visiteurs sont venus nombreux malgré le temps très incertain du week-end. Laurette est très satisfaite de son week-end, la plus grande partie de ses toiles ayant trouvé acquéreur, elle pourra se remettre au travail pour une prochaine exposition et honorer les commandes prises pendant le week-end.

[WWW. ste-suzanne.com](http://www.ste-suzanne.com) : Le site internet de la commune a été l'un des éléments, avec La Voix du Conseil créée en 2008, de la volonté municipale de communiquer avec ses habitants et étendre la notoriété de Sainte-Suzanne-et-Chammes au-delà de ses limites territoriales. En dehors des articles eux-mêmes occupant la partie centrale du site, il existe des fonctionnalités que nous avons



mis en évidence pour vous faciliter l'utilisation.

**Rubrique Chercher :** on ne peut pas présenter sur une seule page la totalité des événements passés et futurs cette fonction est essentielle. Et plus riche qu'une simple recherche de mot isolé.

**Agenda :** En cliquant sur un jour particulier, on met en évidence un résumé des événements. Il suffit alors de cliquer sur ce résumé pour en voir tous les détails. On peut bien sûr naviguer du mois courant vers les suivants ou précédents. Avec **Tout l'agenda** on accède à une page entièrement consacrée à l'ensemble de l'agenda avec ses possibilités de sélection de dates, catégorie (exposition, concert, sport, musique, etc..).

**Si vous êtes membre d'associations, n'hésitez pas à nous communiquer vos événements.**

**Abonnement :** Cette fonctionnalité, parfois appelée « Newsletter » permet d'être averti par mail, à chaque fois qu'un nouvel article est publié sur le site. Ce mail contient un résumé de l'article avec bien sûr le lien vers l'article en question. Vous n'êtes donc plus obligé de vous connecter chaque jour pour consulter le site. C'est gratuit, pour déclencher ce mécanisme, rien de plus simple : on vous demande une fois votre mail, vos nom et prénom et on vous envoie un premier mail avec un lien pour confirmer votre abonnement. Vous pourrez à tout moment vous désabonner si le service ne vous convient pas et vous réabonner quand vous voudrez.

**Nous écrire.** Nous proposons ici deux liens différents vous permettant de contacter :

- \*Soit **la mairie** vous évitant un déplacement, ou si l'accueil n'est pas ouvert ce jour-là, à cette heure-là
  - \*Soit **le webmaster** pour faire part d'un problème, d'une réclamation, d'une suggestion concernant le site internet.
- Pourquoi pas d'une satisfaction, d'un remerciement.

## Animations du mois d'octobre et novembre à Sainte Suzanne-et-Chammes

**Bibliothèque :** Ouverture le samedi matin de 10h30 à 12h30, le pass sanitaire est exigé.

### **Mercredi 13 octobre**

- Randonnée pédestre à Louverné FTS
- Rendez-vous : place de l'église 14h00
- Petite randonnée à Louverné - circuit de 7km
- Grande randonnée à Louverné - circuit de 11km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

### **Mercredi 27 octobre**

- Randonnée pédestre à Neau FTS
- Rendez-vous : parking de la salle des fêtes 14h00
- Petite randonnée à Neau - circuit de 7km
- Grande randonnée à Neau - circuit de 21km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)

### **Jedi 11 novembre**

- 11h00 Cérémonie commémorative à Sainte-Suzanne (Monument aux morts)

### **Mercredi 17 novembre**

- Randonnée pédestre à St Thomas-de-Courceriers FTS
- Rendez-vous : place de l'église 14h00
- Petite randonnée à St Thomas-de-Courceriers - circuit de 7km
- Grande randonnée à St Thomas-de-Courceriers - circuit de 11km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)
- Grande randonnée à St Thomas-de-Courceriers - circuit de 11km
- Rendez-vous à 13h30- Parking de covoiturage "les Grands-Prés" (route d'Évron)



## ADP Elec

David PÉRICHET ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

☎ 06 15 67 69 75

✉ david.perichet@adpelec.fr ● adpelec.fr

📍 53270 SAINTE-SUZANNE & CHAMMES

## Exposition : « Sarabande »

« L'œil torve du poisson sorti de l'eau, asphyxié, a envoûté le peintre Daniel Thirault, au point d'en faire l'objet d'une série d'œuvres regroupées sous le titre *Sarabande* et présentées pour la première fois cet automne à la Bergerie du château de Sainte-Suzanne. *Reflets en sous-bois*, série également présentée dans l'exposition, est d'essence impressionniste.

Contemplant ces séries de poissons, on assiste à un carnage esthétique, de matière, de couleur (sang jaune) et d'humeurs visqueuses, proche de celui de Chaïm Soutine ou de Rembrandt lorsqu'ils représentaient les carcasses de viandes sur les étals de bouchers. Comme dans les natures mortes, un trouble se ressent, celui du sentiment d'une vie dans la mort, de la rencontre de Thanatos. Dans ce chaos une forme s'impose, le rond de l'œil du poisson, comme une provocation à notre perception : la mort se retournant vers la vie en forme de procès ».

Jean-Louis Cerisier, *bergerie, entrée libre, jusqu'au 17 octobre*

## •Parcours-jeux en famille : « Les mots du château »

Pour s'amuser avec les mots de l'architecture des châteaux, les salles du CIAP s'adaptent et accueillent plus d'une dizaine de rébus en trois dimensions. Constitués par de véritables objets, ces rébus permettent d'identifier et de nommer des éléments appartenant à la forteresse de Sainte-Suzanne. Récupérez un livret-jeu à compléter à l'accueil puis amusez-vous en famille.

*Dimanche 3 octobre de 10h à 17h, salles du Ciap, gratuit*

## •Fête de la Science : « Imaginer et fabriquer son univers d'architecture »

Pour reconstituer un monument ou imaginer un projet d'architecture, un fablab ou "laboratoire de fabrication" initiera le public à l'expérimentation d'une imprimante 3D et le fonctionnement d'une machine à découpe numérique. Deux outils innovants pour fabriquer de petits objets en 3D et des compositions pop-up à rapporter en famille à la maison.

*Dimanche 10 octobre à 11h, 14h, 15h et 16h et 17h, animé par deux intervenants de l'association Ici et lab Ciap, entrée libre, réservation conseillée au 02 43 58 13 00*

## •« On remonte le temps »

Laissez-vous transporter dans les coulisses de l'Histoire de la Mayenne en compagnie d'un médiateur qui vous emmène à la découverte d'un monument emblématique, d'un matériau caractéristique ou d'un objet insolite. Une belle occasion d'échanger en quelques dizaines de minutes avec le public sur les lieux et les hommes qui ont marqué durablement le territoire.

*Dimanche 17 octobre à 15h30, 16h et 16h30, CIAP, tarif : entrée du CIAP*

## •Escape game : « Sauvez le roi ! »

Baron de Sainte-Suzanne, Guillaume Fouquet de la Varenne doit accueillir son ami Henri IV alors que des rumeurs d'attentat se multiplient sur la personne royale. Votre mission : collaborer entre joueurs pour éviter l'assassinat du roi de France lors de son séjour au logis de Sainte-Suzanne. Énigmes, recherche d'indices et jeux de manipulation vous conduiront peut-être dans l'ambiance des appartements du début du 17<sup>e</sup> siècle.

*Dimanche 24 octobre à 15h, CIAP*

*Tarifs : 10 €, 8€, 6€ - Pass famille 30 € (2 adultes + 2 enfants, réservations au 02 43 58 13 00, places limitées)*

## •Construis les monuments de la Mayenne

Découpez, coloriez puis collez... c'est gagné ! Château, statue, église et autres monuments colorés se repèrent à leur grande taille, leurs beaux matériaux ou leur mise en valeur dans l'espace public. Après avoir repéré leurs photos dans les salles d'exposition, les bâtiments prennent vie grâce aux mains des enfants. Les silhouettes des bâtiments de papier se superposent sur une carte pour former une grande frise des monuments de la Mayenne.

*Mardi 26 octobre à 10h30, jeudi 28 octobre à 10h30, pour les enfants de 5 à 7 ans, durée : 1h30, tarifs : 2€*

## •« Fabrique ton Paper Toys, Monuments de la Mayenne »

Ouvrez le livre-jeu « *Paper Toys, les monuments de la Mayenne* » puis partez à la recherche des neuf monuments sélectionnés dans les salles du CIAP. Quelques devinettes, du découpage et quelques traits de colle plus tard, un monument en volume est posé sur la carte géante de la Mayenne. Les enfants rapportent à la maison leur grande maquette de monument et la fiche d'informations associée à leur production.

*Mardis 26 octobre à 14h, jeudi 28 octobre à 14h, pour les enfants de 8 à 12 ans, durée : 2h, tarifs : 5€*

## • Contes et légendes des Coëvrons

Sais-tu pourquoi les contes de fées nous font rêver ?

Ils viennent du fond des âges, et racontent le passé.

Bien souvent se côtoient et se mêlent ou s'affrontent

Féerie et vile diablerie dedans nos contes, où il est, tout à notre gré, aussi aisé de faire danser le diable ou chanter les fées !

*Texte inspiré par « La voix des fées » - Extrait de « prières et diableries en Maine » - Paul Vallin 2013 - Edition à compte d'auteur, par Hoël et Lutinannie, dimanche 31 octobre à 15h, grande salle du CIAP, tarif : entrée du CIAP*



**AMBULANCES**  
**LAMY**  
**V.S.L.**  
**TAXIS**  
**MINIBUS**  
**02 43 01 40 01**  
ZA des Coëvrons - 53270 Ste SUZANNE

5 rue des grands jardins  
53270 Ste SUZANNE ET CHAMMES  
0243697359 / 0611325801  
16 place Ambroise de Loré  
HARNOIS JM / Valérie  
TRAITEUR  
jm-harnois@orange.fr  
**la cabane**

**Vivéco**  
Annie  
**HORAIRES**  
Du Lundi au Samedi :  
8h-13h / 16h-19h30  
Fermé le mercredi  
(sauf 15 juin au 15 sept.)  
**02 43 01 97 92** Dimanche et Jours fériés : 8h-13h  
24 bis rue des Coëvrons - 53270 SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES

### Maurice Poil, l'un des derniers puisatiers

L'eau courante au robinet est une telle évidence qu'on a du mal à s'imaginer que dans les années 1970, elle n'était pas encore installée dans toutes les fermes. Cet été, un jeune couple arrêté devant le puits qui se trouve à l'angle de la rue des Charrières et des Coëvrons se demandait s'il ne s'agissait pas d'un ancien garde manger. .. Rappelons que la première adduction d'eau potable à Sainte-Suzanne date de 1935, il aura donc fallu quatre générations pour oublier ce qu'était un puits. Le musée de l'Auditoire qui consacre des salles d'exposition aux métiers d'autrefois, avait demandé à Maurice Poil de creuser l'ébauche d'un puits dans la cour du musée pour témoigner sur son ancien métier de puisatier. Voici ce qu'il racontait.

**Trouver la source :** « Lorsqu'on me demandait de construire un puits, je devais faire d'abord le repérage des sources et du foyer d'eau. Je prenais une baguette de coudrier ou d'ormeau de quarante centimètres de long environ, fendue en deux brins réguliers. Je tenais les deux brins dans mes mains renversées, les coudes bien au corps, il fallait la tenir solidement car lorsqu'elle avait détecté des sources, elle bougeait très fort. Il fallait alors suivre le chemin de l'eau souterraine, trouver au moins deux sources ou plus si possible, aboutissant à un point nommé « foyer d'eau ». Les sources peuvent très bien se trouver sur des buttes comme c'est le cas à Sainte-Suzanne ou même sourdre du roc ».

**Le creusement du puits :** « Nous étions en général deux ou trois hommes. L'un travaillait au fond et un ou les deux autres restaient en surface pour remonter les gravats ou l'eau. On travaillait le jour, commençant très tôt l'été et finissant tard. Les seuls outils étaient la pelle et la pioche à manche court, le treuil appelé tour avec son câble d'une vingtaine de mètres, qui ramenait en surface le bassicot. Lorsque l'équipe était de deux puisatiers, le premier travaillait, l'hiver, du lever du jour à midi, au fond, pendant que le second était en surface, et les rôles changeaient l'après-midi.



**La pause du midi :** « On nous servait un casse-croûte vers dix heures et un autre vers seize heures. A midi, les fermiers nous servaient un copieux repas. Il fallait vraiment reprendre des forces. Mais attention.... Pas trop de cidre. Nous devons garder les idées claires car ce métier est dangereux.

**Jusqu'à vingt cinq mètres :** « Au fond du puits, il fait vite chaud, même en hiver. On travaillait torse nu. Par contre, celui qui était en surface gelait. Il allumait un feu. Sa charge consistait à bien suivre les opérations de creusement, à écouter les ordres du puisatier qui était au fond, pour remonter le bassicot, c'est-à-dire, la caisse dans laquelle on versait les gravats. Les chutes de pierres étaient particulièrement dangereuses. Lorsqu'on tombait sur un roc, on utilisait la barre à mine ou les burins, éventuellement aussi des explosifs comme la gradite ou la cheddite. Le temps de réalisation d'un puits était variable en fonction des difficultés rencontrées. ».

**L'empierrement :** « Il fallait creuser selon un diamètre de deux mètres si le puits devait être empiermé. Les pierres ramassées dans les haies faisaient souvent l'affaire. Ce travail n'était pas réalisé par les maçons mais bien par les puisatiers. Aucun mortier ne liait les pierres entre elles. Tout le travail de creusement et d'empierrement était réalisé sans étaillage pour ne pas gêner le passage du bassicot, ce qui engendrait les plus grands risques »